

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers 2018-2019

1. INTRODUCTION

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par le Service administratif des tribunaux judiciaires (SATJ) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers, y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme du ministère se trouvent dans le [*Rapport sur les résultats ministériels 2018-2019*](#) et le [*Plan ministériel 2018-2019*](#).

2. SYSTÈME MINISTÉRIEL DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

2.1 GESTION DU CONTRÔLE INTERNE

Le Service administratif des tribunaux judiciaires est doté d'une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne, approuvé par l'administrateur général, est instauré et englobe :

- des structures de responsabilisation organisationnelle relativement à la gestion du contrôle interne en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité pour la gestion du contrôle;
- un code de valeurs et d'éthique;
- la communication et la formation continues concernant les exigences législatives, et les politiques et les procédures visant à assurer une saine gestion financière et des contrôles financiers;
- la surveillance de la gestion interne, au moins deux fois par année, et des mises à jour régulières à cet effet, ainsi que la présentation des résultats d'évaluation et des plans d'action à l'administrateur général, à la haute direction du ministère et au comité ministériel d'audit.

Le comité ministériel d'audit fournit des conseils à l'administrateur général quant à la pertinence et au fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du ministère.

2.2 ENTENTES DE SERVICES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

Le Service administratif des tribunaux judiciaires compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit :

Ententes courantes

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est responsable de la gestion centralisée de la rémunération et de l'approvisionnement en biens et en services conformément à la délégation de pouvoirs du Service administratif des tribunaux judiciaires, en plus de fournir des locaux;
- le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada fournit au Service administratif des tribunaux judiciaires les renseignements nécessaires pour calculer diverses charges à payer et provisions, comme la charge accumulée liée aux indemnités de départ;
- Lorsqu'approprié, le ministère de la Justice Canada fournit des services juridiques au Service administratif des tribunaux judiciaires;

- Services partagés Canada fournit des services d'infrastructure de la technologie de l'information (TI) au Service administratif des tribunaux judiciaires dans les domaines des centres de données et aux réseaux en raison du principe de l'indépendance judiciaire. La portée et les responsabilités sont traitées dans un accord interministériel entre Services partagés Canada et le Service administratif des tribunaux judiciaires.

3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION MINISTÉRIELLE AU COURS DE L'EXERCICE 2018-2019

Les principales constatations et les ajustements importants requis découlant des activités d'évaluation de l'année courante sont résumés ci-après.

Principaux contrôles modifiés de façon significative : En 2016, le Greffier du Conseil privé s'est engagé à faire de la santé mentale et du bien-être au travail une priorité. Dans le cadre de cet engagement, le Service administratif des tribunaux judiciaires a nommé en mars 2019 un ombudsman qui se rapporte directement à l'Administrateur en chef. Ce nouveau contrôle au niveau de l'entité a été évalué comme étant un contrôle essentiel efficacement conçu. Autrement, il n'y a pas eu de modification importante des contrôles essentiels dans les processus existants qui nécessitaient une réévaluation.

Programme de surveillance continue : Dans le cadre de son plan de surveillance continue cyclique et avec le soutien d'un cabinet d'audit indépendant, le Service administratif des tribunaux judiciaires a complété l'évaluation des contrôles essentiels en place dans le processus opérationnel d'approvisionnement au paiement, de retenues sur la paie et avantages sociaux, des comptes de dépôts et des états financiers. Pour la plupart, les contrôles essentiels qui ont été examinés fonctionnent de la façon prévue, avec les mesures correctives suivantes:

Secteurs de contrôles essentiels	Mesures correctives recommandées
Approvisionnement au paiement	Aucune déficience de contrôle significative n'a été identifiée à la suite de l'évaluation effectuée.
Retenues sur la paie et avantages sociaux	Une lacune de contrôle a été identifiée à la suite de l'évaluation. Celle-ci concerne la rétention de documents démontrant la preuve des suivis et de revue des dépenses.
Comptes de dépôts	Aucune déficience de contrôle significative n'a été identifiée à la suite de l'évaluation effectuée.
États financiers	Une lacune de contrôle a été identifiée à la suite de l'évaluation. Celle-ci concerne la séparation des tâches liée à une écriture de journal. De plus, il a été recommandé d'augmenter la fréquence de révision des privilèges d'accès des utilisateurs ainsi que d'éviter l'utilisation d'utilisateurs génériques dans Freebalance.

Avec la mise en œuvre prochaine de la Solution de Gestion des finances et du matériel du gouvernement du Canada (GCFM), le Service administratif des tribunaux judiciaires poursuivra l'évaluation des processus opérationnels clés restants du cadre de contrôle interne conformément à sa date d'entrée en vigueur, soit le 1er avril 2020.

4. PLAN D'ACTION DU MINISTÈRE

4.1 PROGRÈS AU COURS DE L'EXERCICE 2018-2019

En 2018-2019, le Service administratif des tribunaux judiciaires a effectué l'évaluation de ses processus opérationnels conformément à son programme de surveillance continue cyclique établi l'année précédente, tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

Progrès au cours de l'exercice 2018-2019

Plan de surveillance continue établi l'année précédente pour l'année financière courante	État
État financiers et, Retenues sur la paie et avantages sociaux	Complété tel que prévu. Mise en place de mesures correctives commencée.
Approvisionnement au paiement, et comptes de dépôts	Complétés tel que prévu. Aucune mesure corrective nécessaire.

En plus des activités complétées en lien avec les processus opérationnels mentionnés ci-haut, une évaluation a été complétée afin de confirmer les contrôles essentiels. Consulter le tableau ci-dessous pour accéder à un résumé des travaux complétés au cours de l'année financière 2018-2019.

Progrès au cours de l'exercice 2018-2019

Éléments dans le rapport de l'année précédente sur les contrôles internes	État
Contrôles au niveau de l'entité : surveillance continue	<p>Un audit sur les valeurs et l'éthique a été réalisé en 2017-2018. Des lacunes de contrôle mineures ont été identifiées concernant l'exhaustivité du cadre de valeurs et d'éthique existant. En 2018-2019, la gestion a identifié les rôles et responsabilités des officiers délégués et champions de l'éthique. Les recommandations restantes seront traitées en 2019-2020.</p> <p>De plus, le Service administratif des tribunaux judiciaires a ajouté un nouveau contrôle au niveau de l'entité en implémentant le programme d'ombudsman.</p> <p>Ce processus opérationnel sera inclus dans le plan de surveillance continue de 2019-2020.</p>

Éléments dans le rapport de l'année précédente sur les contrôles internes	État
Contrôles généraux des TI	<p>Le Service administratif des tribunaux judiciaires prévoit la transition à la Solution de gestion des finances et du matériel du gouvernement du Canada (GCfm) qui consiste à remplacer son système financier traditionnel en 2020-2021. L'ancien processus opérationnel général des TI ne sera plus pertinent et, en conséquence, nous devons en réévaluer la documentation, la conception et l'efficacité opérationnelle. Dans l'intervalle, le Service administratif des tribunaux judiciaires continuera à maintenir son infrastructure générale des contrôles des TI, mais il axera ses efforts sur la mise en œuvre de GCfm.</p> <p>Ce processus opérationnel sera inclus dans le plan de surveillance continue de 2019-2020.</p>
Approvisionnement au paiement	<p>En 2018-2019, dans le cadre du plan de surveillance en continue, le SATJ a engagé un cabinet d'audit indépendant afin de compléter l'évaluation des contrôles internes associés au processus opérationnel d'approvisionnement au paiement. Cette évaluation inclut la validation de la vérification après paiement. Aucune déficience de contrôle significative n'a été identifiée.</p> <p>Le cadre de la vérification des comptes et de l'assurance de la qualité a été évalué afin d'établir des outils de soutien et de renforcer la communication du processus opérationnel et de ses contrôles, le cas échéant. Ce travail sera complété en 2019-2020.</p> <p>Enfin, le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement a complété l'examen du cadre de contrôle de la gestion de l'approvisionnement du Service administratif des tribunaux judiciaires. Les résultats ont été partagés et un plan d'action de la gestion a été développé afin</p>

Éléments dans le rapport de l'année précédente sur les contrôles internes	État
	de répondre aux six recommandations. En 2018-2019, quatre de ses recommandations ont été mises en œuvre. En 2019-2020, les recommandations restantes seront considérées lors de la mise en œuvre du Solution GCfm.
Immobilisations corporelles	<p>En 2018-2019, des procédures additionnelles ont été documentées et l'ébauche de la politique sur les immobilisations corporelles a été mise à jour. L'application du processus qui s'y rattache sera complétée en 2019-2020. En 2018-2019, la planification du décompte physique « livre à inventaire » des immobilisations corporelles a été commencée et sera complétée en 2019-2020. Le décompte physique permettra de fournir une assurance de l'existence et l'exactitude des immobilisations corporelles.</p> <p>Ce processus opérationnel sera inclus dans le plan de surveillance continue de 2019-2020.</p>
Retenues sur la paie et avantages sociaux	<p>Conséquemment à la mise en place du nouveau système de paie Phénix, la documentation, la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles internes reliés aux processus opérationnels de la paie, y compris les besoins en ressources humaines et en finances, sont continuellement réévalués au fur et à mesure que les problèmes de mise en œuvre sont résolus.</p> <p>L'année dernière, le Bureau du vérificateur général du Canada a effectué une vérification des états financiers consolidés 2018 du gouvernement du Canada et a désigné neuf recommandations pangouvernementales se rattachant spécifiquement à l'administration de la paie. Le Service administratif des tribunaux judiciaires a effectué une vérification des</p>

Éléments dans le rapport de l'année précédente sur les contrôles internes	État
	<p>recommandations et a observé, par le biais de son plan d'action de la direction, que 8 d'entre elles n'étaient pas applicables ni problématiques pour l'organisation et que les contrôles essentiels fonctionnent comme prévu. En ce qui concerne la 9ème recommandation concernant les besoins de formation, un plan d'action de la direction a été établi et l'organisation planifie collaborer avec le BDPRH et le SPAC.</p> <p>En 2018-2019, dans le cadre du plan de surveillance continue, le Service administratif des tribunaux judiciaires a engagé un cabinet d'audit indépendant afin de compléter l'évaluation des contrôles internes associés au processus opérationnel des retenues sur la paie et des avantages sociaux. Cette évaluation inclut la validation de la vérification après paiement. Une lacune de contrôle a été identifiée à la suite de l'évaluation. Celle-ci concerne la rétention de documents démontrant la preuve des suivis et de revue des dépenses.</p>
Comptes de dépôts	<p>En 2018-2019, dans le cadre du plan de surveillance en continue, le Service administratif des tribunaux judiciaires a engagé un cabinet d'audit indépendant afin de compléter l'évaluation des contrôles internes associés au processus opérationnel des comptes de dépôts. Cette évaluation inclut la validation de la vérification après paiement. Aucune déficience de contrôle significative n'a été identifiée.</p>
États financiers	<p>En 2018-2019, dans le cadre du plan de surveillance, le Service administratif des tribunaux judiciaires a engagé un cabinet d'audit indépendant afin de compléter l'évaluation des contrôles internes associés au processus des états financiers. Une lacune de contrôle a été identifiée et un plan d'action de la gestion a été</p>

Éléments dans le rapport de l'année précédente sur les contrôles internes	État
	élaboré.

4.2 PLAN D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE FINANCIÈRE ET LES ANNÉES SUBSÉQUENTES

Le plan de CIRF du Service administratif des tribunaux judiciaires au cours des trois prochaines années, fondé sur une validation annuelle des processus à risque élevé et moyen, des contrôles essentiels et des rajustements connexes au plan de surveillance continue, s'il y a lieu, est présenté dans le tableau suivant.

Comme le Service administratif des tribunaux judiciaires doit être intégré à la solution GCfm le 1er avril 2020, le plan de CIRF a été mis à jour afin d'inclure un examen de la majorité des secteurs de contrôle essentiels en 2020-2021 à la suite de l'intégration à GCfm.

Secteurs de contrôle essentiels	Année financière 2019-2020	Année financière 2020-2021	Année financière 2021-2022
Contrôles au niveau de l'entité	Revue complète	Mise à jour	Surveillance
Contrôles généraux des TI	Surveillance	Revue complète	Surveillance
Approvisionnement au paiement	-	Revue complète	Surveillance
Retenues sur la paie et avantages sociaux	-	Revue complète	Surveillance
Comptes de dépôt	-	Revue complète	Surveillance
Immobilisations corporelles	Test de Conception et d'opération	Revue complète	Surveillance
États financiers	-	Revue complète	Surveillance

En plus du plan de surveillance des contrôles internes en matière de rapports financiers, le Service administratif des tribunaux judiciaires prévoit continuer les travaux de mise en œuvre suivants en 2019-2020:

- **Approvisionnement au paiement :**
 - Dans le cadre de la mise en œuvre de la Solution GCfm, le travail associé à la revue, la mise à jour et le développement des outils de soutien du cadre de vérification et d'assurance de la qualité des comptes continuera.
 - De plus, le travail associé au renforcement des processus de planification, de politiques, de rapport et de surveillance relatifs à l'approvisionnement continuera.

- **Immobilisations corporelles :**
 - Dans le cadre de la mise en œuvre de la Solution GCfm, un registre des immobilisations corporelles permettra de valider l'existence et l'exactitude des immobilisations corporelles.

- **Contrôles au niveau de l'entité :**
 - Mise en place d'une fonction d'audit interne suivant le modèle de prestation de ressources internes;
 - Mise en place d'un cadre de gestion budgétaire incluant une fonction de budgétisation pluriannuelle et de planification des activités d'investissements.